



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra **mardi le 5 septembre 2017, à 20 h 00**, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville de Bromont, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante:

- Demande afin de permettre la construction d'un bâtiment commercial mixte, 3 résidences multifamiliales de 8 logements et 12 résidences unifamiliales jumelées au 146, chemin d'Adamsville et sur les lots 5 894 561 et 5 894 562, rue George-Adams, zone P5-03-01, district Adamsville (dossier 2017-30190).

Toute personne intéressée pourra intervenir au sujet de cette demande d'usage conditionnel lors de la tenue de cette assemblée.

Bromont, ce 16^e jour d'août 2017.

La greffière,

Catherine Nadeau, avocate, OMA
Directrice du service du greffe et des affaires juridiques